



Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du jeudi 8 juin 2023 à 19h00.

L'an deux mille vingt-trois, le 8 juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Olivier SALIN, Maire.

Etaient présents : Mmes Chantal AUBERY, Delphine VIGNES, Caroline PONS et, MM. Éric BOLLARD, Bruno CUVELARD, Jean-Jacques DREVET, Étienne LATIL, Olivier SALIN,

Absents excusés :

Loïc INIZAN pouvoir à Éric BOLLARD

Bastien BOURGEAUD pouvoir à Jean-Jacques DREVET

Thierry SERRE pouvoir à Delphine VIGNES

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02/06/2023.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11.

Quorum : 6

Secrétaire de séance : Éric BOLLARD

Ordre du jour

- Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 mai 2023.
- Maison des Vautours : attribution du marché lot 9
- Maison des Vautours : modification attribution marché lot 5
- Délibération pour autoriser la CCBDP à lancer une étude en vue du transfert de compétence eau et assainissement au 01/01/2026
- Cure : nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire de la bibliothèque
- RPI : nouvelle convention
- Retrait de la délibération créant la prime de fonction et résultat
- Recensement de la population en 2024 : désignation d'un coordonnateur communal
- Récolte des tilleuls
- Infos diverses

1) Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 mai 2023

| | | |
|-----------|------------|-----------------|
| POUR : 11 | CONTRE : 0 | Abstentions : 0 |
|-----------|------------|-----------------|

2) Maison des voutours : attribution du marché lot 09 revêtements de sols souples

Appel d'offres clos le jeudi 1^{er} juin

2 offres :

Entreprise PALMEIRA, Mirabel aux Baronnies, 9 965.94 € HT

Entreprise LUMINIO, Montboucher sur Jabron, 9 382.37 € HT

L'entreprise LUMINIO est retenue 9 382.37 € HT

| | | |
|----------|----------|---------------|
| POUR :11 | CONTRE : | Abstentions : |
|----------|----------|---------------|

3) Maison des Voutours : modification attribution marché lot 5

Le 4 mai le lot 5 revêtements de façades a été attribué à l'entreprise BPI FACADES pour un montant de 36 559€ HT. Il s'agissait du montant donné par EUROMETRES dans son tableau récapitulatif. Ce montant ne correspond pas à la somme indiquée dans l'acte d'engagement et dans le décompte de l'entreprise. Le montant correct est 36 569.96€ HT

D'autre part l'adresse est à ROMANS SUR ISERE (et non Saint-Marcel-les-Valence)

Rectifier la délibération du 4 mai, pour le lot 05 revêtements de façades avec montant 36 569.96 € HT et adresse à ROMANS SUR ISERE pour l'entreprise BPI FACADES

| | | | | |
|----------|----------|---|---------------|---|
| POUR :11 | CONTRE : | 0 | Abstentions : | 0 |
|----------|----------|---|---------------|---|

4) Délibération pour autoriser la CC BDP à lancer une étude en vue du transfert de compétence eau et assainissement au 01/01/2026

Un projet de délibération a été fourni par la CC BDP.

Dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale obligatoire au 1^{er} janvier 2026, lors du Conseil Communautaire du 27 septembre 2022, une délibération a été votée pour acter le lancement et la réalisation d'une étude préalable avec pour objectifs :

- Etablir un diagnostic complet des services existants,
- Définir un ou plusieurs schémas organisationnels de mise en œuvre et de gestion de ces compétences.

La délibération porte sur la transmission des éléments et données relatives à cette compétence, par la commune, au cabinet qui sera en charge de l'étude.

POUR : 2 Éric BOLLARD Loïc INIZAN

CONTRE : 8 Chantal AUBERY, Caroline PONS, Etienne LATIL, Jean-Jacques DREVET, Bastien BOURGEAUD, Bruno CUVELARD, Delphine VIGNES, Thierry SERRE

ABSTENTION : Olivier SALIN

| | | |
|----------|-----------|-----------------|
| POUR : 2 | CONTRE :8 | Abstentions : 1 |
|----------|-----------|-----------------|

Deuxième délibération. Les conseillers rappellent leur opposition au transfert de compétence eau et assainissement à la communauté de communes

| | | |
|-----------|-----------|-----------------|
| POUR : 11 | CONTRE :0 | Abstentions : 0 |
|-----------|-----------|-----------------|

5) Cure : nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire de la bibliothèque

Chantal AUBERY a de nouveau déposé 4 demandes de subventions sur la plateforme Démarches Simplifiées. (Subventions de l'Etat)

La DRAC nous demande maintenant de valider, par délibération, l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque. La DRAC nous demande « *d'ouvrir la bibliothèque pendant 15H/semaine sans coût supplémentaire et en faisant appel à des bénévoles* »

| | | |
|-----------|----------|---------------|
| POUR : 11 | CONTRE : | Abstentions : |
|-----------|----------|---------------|

Dans le dossier subvention pour l'informatique, nous avons fourni un devis d'ADMISTRIA (entreprise en charge de notre serveur,...). La DRAC attend un devis d'un « *fournisseur spécialisé dans la fourniture de système informatisé de gestion de bibliothèque* » se renseigner et demander des devis

Pour info subvention DETR : arrêté du 1er juin 2023 accordant 190 041€ (20% maîtrise d'œuvre + travaux)

6) RPI : nouvelle convention La Motte-Chalancon/Rémuzat

Un projet de convention a été élaboré par la mairie de La Motte et joint à la convocation.

Chantal AUBERY a assisté à plusieurs réunions avec les élus et secrétaire de la Motte. Les discussions ont abouti à ce projet de convention.

Chantal AUBERY explique les changements par rapport à la convention actuelle. La compensation entre Rémuzat et La Motte est clairement mentionnée.

Les élus de Rémuzat et La Motte se réuniront avant de proposer leur tableau récapitulatif des dépenses.

| |
|--|
| POUR : 10 CONTRE : 0 Abstentions : 1D VIGNES |
|--|

Le conseil d'école s'est réuni jeudi 8 juin à 17H30. L'effectif en hausse pour l'année prochaine : 59 élèves

Éric BOLLARD informe que Loïc INIZAN a fait un rapport sur la sécurité des bâtiments publics et qu'il est urgent de faire quelque chose à l'école

7) Retrait de la délibération créant la prime de fonction et résultat

Le 23 novembre 2022, le conseil municipal avait délibéré pour créer la prime de fonctions et de résultats. La Préfecture (contrôle de légalité) nous demande de retirer cette délibération car l'instauration de cette prime n'est plus possible depuis le 1^{er} juillet 2015.

La Préfecture rappelle que le décret n°2008-1533 relatif à la prime de fonctions et de résultats est abrogé depuis le 1^{er} juillet 2015, par l'article 7 du décret n° 2014-513 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique (c'est-à-dire le RIFSEEP)

| |
|--------------------------------------|
| POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0 |
|--------------------------------------|

Olivier SALIN a eu une réunion au Centre de Gestion lundi 5 juin. En ce qui concerne le RIFSEEP, la prochaine séance du CST (Comité Social Territorial) est programmée le 18 septembre donc les saisines doivent parvenir avant le 21 août. Le CST émet des avis préalablement aux décisions à prendre par les collectivités. Délibération au prochain conseil.

Olivier SALIN s'occupe de préparer la saisine

8) Recensement de la population

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du jeudi 18 janvier 2024 au 17 février 2024

Ce recensement est très important pour la commune. Le calcul de la population légale est pris en compte pour déterminer la participation de l'Etat à notre budget (Dotation Globale de Fonctionnement)

Dans un premier temps, il faut désigner un coordonnateur communal. Par la suite, il faudra recruter un agent recenseur.

Le coordonnateur communal est chargé de la mise en œuvre de l'enquête. Il s'occupe de la préparation de la collecte et de son suivi. Il encadre l'agent recenseur.

Il doit suivre une formation d'une journée dispensée par l'INSEE en octobre novembre.

Audrey GRAND si elle veut bien, sera désignée coordonnateur communal.
Agent recenseur : proposition à Catherine CELLIER

Une réunion de présentation de la collecte recensement de la population aura lieu le mercredi 28 juin de 10H à 12H en visio à destination du maire ou de son représentant.

Olivier SALIN Bruno CUVELARD assisteront à cette visio.

9) Récolte des tilleuls

Mikaël TAXIL a envoyé un mail le 26 mai, pour demander l'autorisation de cueillir les tilleuls communaux

Mikaël TAXIL est autorisé à cueillir le tilleul et perpétuer la tradition MAIS sans trop tailler

10) Camping

- Olivier MAES a pris ses fonctions de chef de camp le 29 mai.

- Les 2 chauffe-eau des mobil-home ont été remplacés par Éric JOUBERT montant : 2161 € HT (+ tuyaux et raccords)

- le réaménagement du mobil-home du chef de camp est en cours. (Coût ≈ 3 000€)

10) Infos diverses

➤ « cabanon des Jeunes »

Le Maire a contacté la DDT, le sujet doit être abordé sous 2 angles la partie ADS (Administration du Droit des Sols) et la partie Risques.

Le changement de destination est possible en RNU.

Des éléments complémentaires doivent être fournis à la DDT.

➤ **Comité local de santé** : Éric BOLLARD est désigné par tous. Olivier SALIN fera passer tous les documents. Il y a des COPIL

➤ **Petites plages**

L'entreprise RAMPA a attaqué le 5 juin. Durée des travaux : 3 semaines

➤ **Solidarité Séderon**

Comme vous le savez, la commune de Séderon, dans le sud de la Drôme, a été fortement impactée par un violent orage et des inondations le dimanche 4 juin dernier.

Afin de venir en aide aux sinistrés, une cagnotte de solidarité est ouverte par une association locale en lien avec le Maire Alain FRACHINOUS et l'ensemble du Conseil Municipal.

Nicolas DARAGON, Président de l'AMF 26, lance un appel à la solidarité et invite les drômois à se mobiliser en soutien à la population de Séderon.

Don :500€

| | | |
|-----------|-----------|-----------------|
| POUR : 11 | CONTRE :0 | Abstentions : 0 |
|-----------|-----------|-----------------|

Dates à retenir

➤ 10 ans de la MARPA samedi 10 juin

Les nouvelles tonnelles floquées ont été montées mercredi après-midi par Bruno et Etienne

Bruno CUVELARD sera présent toute la journée

➤ **Mardi 13 juin 2023** à 20h00 : AG des Frimousses, Chantal AUBERY assistera

➤ **Mercredi 14 juin 2023** 10h00 à 12h00 MDV réunion technique avec entreprises gros œuvre et ossature bois, bureau de contrôle. Etienne LATIL

➤ **Samedi 17 juin 2023** Mariage par Bruno CUVELARD + Chantal AUBERY

➤ Rappel, **mercredi 21 juin 2023** à 08h30 : **tournée cantonale 2023**, Olivier Bruno Etienne participeront
Suivi de la réunion sur la Traverse du Village.9H30

➤ **Samedi 24 juin 2023** :
AG de l'ACCA

09h00 à 12h00 Séminaire de Travail du Comité Syndical du Parc Qui ? Éric BOLLARD

Rassemblement vieilles moto petites plages vers 12h

Mariage à 15h00

➤ **Jeudi 29 juin 2023** :
Rencontre postale avec les communes du canton de 10h00 à 12h30

Commission de sécurité Camping municipal de Rémuzat à 09h00 Bruno CUVELARD

➤ **Vendredi 30 juin fête des écoles**

➤ **Samedi 1^{er} juillet 2023** :

Challenge Claude GRAND
en soirée la Nuit des Églises

➤ **Arrêt du Rallye des Lavandes dimanche 9 juillet.**

Éric BOLLARD a accueilli Monsieur Patrick DEBELLY président de TRICASTIN AUTO PASSION. Voici le mail adressé quelques jours plus tard

« *Tout d'abord, nous vous remercions de l'excellent accueil que vous nous avez réservé*

Je vous confirme le déroulement de notre manifestation :

*Arrivée entre 12H00 et 12H30 sur la place de Rémuzat
30 à 50 voitures sont prévues (60 à 100 personnes). Le nombre exact sera connu le 1^{er} juillet, nous vous le communiquerons aussitôt*

*Stationnement sur la place pendant le repas pique-nique que nous prendrons de l'autre côté de la rivière sur l'aire aménagée
Vous nous avez proposé de prendre un arrêté pour le stationnement sur la partie gauche de la place et une réservation de la moitié de l'aire de pique-nique au fond*

La municipalité offrirait un apéritif de bienvenue sur l'aire de pique-nique (sous réserve de la validation par la municipalité)

Le départ devrait se situer aux environs de 15H00 »

OK pour l'apéro. Préparer des arrêtés

➤ **Samedi 15 juillet 2023 UTMC**

Départ à 4H

Informar la population. Préparer des arrêtés « pour interdire la Terre »

➤ **Vendredi 28 juillet 2023** de 15h00 à 18h30 **Don du Sang** à l'école de Rémuzat

➤ **Au prochain conseil** : redevance d'occupation du domaine public, référent déontologie, pas de date fixée en tous cas pas la semaine du 14 juillet

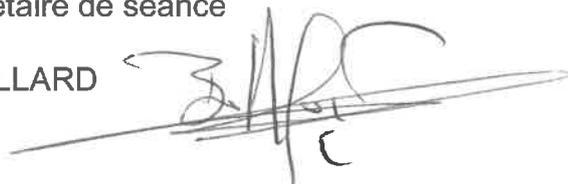
➤ **Réunion maire adjoints vendredi 16 juin 9H**

➤ **Olivier SALIN** donne lecture d'un courrier d'éleveurs de brebis d'Arnayon par rapport aux loups

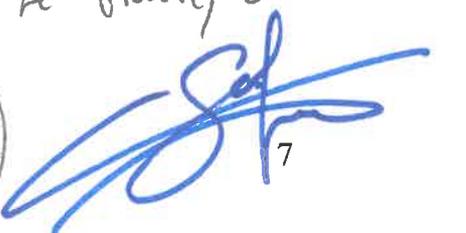
La séance est levée à 22H02

Le secrétaire de séance

Éric BOLLARD



Le Maire, Olivier SALIN



Délibérations examinées :

- DEL-01-08062023 Maison des Vautours : attribution du marché lot 9
- DEL-02-08062023 Maison des Vautours : modification attribution marché lot 5
- DEL-03-08062023 Délibération pour autoriser la CCBDP à lancer une étude en vue du transfert de compétence eau et assainissement au 01/01/2026
- DEL-04-08062023 Cure : nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire de la bibliothèque
- DEL-05-08062023 RPI : nouvelle convention
- DEL-06-08062023 Retrait de la délibération créant la prime de fonction et résultat
- DEL-07-08062023 don exceptionnel solidarité Séderon

Le Maire, Olivier SALIN

